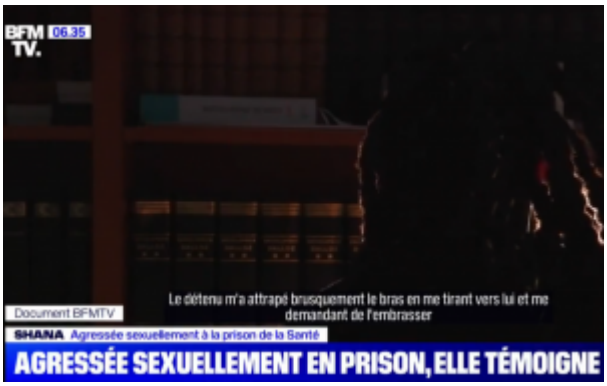
Paris : Amin L., détenu de la prison de la Santé, mis en examen pour tentative de viol sur une employée dans la buanderie, elle déplore qu'elle ait pu se retrouver seule avec son agresseur (Màj : Témoignage)

08/09/2022 à 7h01



08/09/2022

> "*Il m'agrippe, m'étrangle, me force à m'asseoir*"
>
> *Agressée sexuellement par un détenu, cette employée de la prison de la Santé témoigne sur BFMTV pic.twitter.com/40zwqpxQIf*
>
> *— BFMTV — Matinale (@PremiereEdition) September 8, 2022*

02/09/2022

Amin L. a été mis en examen le 18 août dernier pour « tentative de viol, agression sexuelle et refus de se soumettre à la signalisation. Depuis ? Le détenu a semble-t-il été transféré au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne). Par ailleurs, toujours selon nos informations, une enquête administrative a été diligentée par l'administration pénitentiaire (AP).

Le Parisien

Un détenu de 33 ans a été mis en examen pour tentative de viol et agression sexuelle le 18 août dernier. Une enquête administrative est également ouverte par l'administration pénitentiaire.

Digne mais fortement marquée, elle veut désormais comprendre quels ont été les dysfonctionnements qui ont permis la commission de cette agression. Une employée de 34 ans a porté plainte au début du mois d'août après avoir été agressée sexuellement par un détenu de la prison de la Santé dans le 14e arrondissement de Paris, a appris BFMTV.com de sources concordantes, confirmant des informations du *Parisien*.

Le 8 août dernier, cette femme travaille à la buanderie de la prison en présence de détenus.

(…) Devant les enquêteurs, la jeune femme a raconté que l'homme l'a forcée à s'asseoir, a glissé sa main dans son pantalon, lui a touché les fesses et a tenté de la pénétrer avec ses doigts. Selon son récit, au bout d'une quinzaine de minutes, et alors que personne n'est intervenu entre temps, la trentenaire parvient à se dégager et le détenu s'enfuit lui de

la buanderie. La scène n’a pas été filmée.

L’avocat de la victime déplore que sa cliente ait pu se retrouver seule pendant 15 minutes, sans que personne ne s’en rende compte, en présence d’un détenu poursuivi pour viol dans une pièce non équipée d’un système de surveillance.

Une enquête administrative a également été ouverte par l’administration pénitentiaire pour comprendre comment cette situation a été rendue possible. Les premiers retours n’ont pas encore été communiqués. Me Tristan Vieules Augendre a par ailleurs sollicité le garde des Sceaux “par courrier le 22 août” pour réclamer “une mission de l’Inspection générale de la Justice” sur ces faits. Courrier pour lequel il n’a “pas eu de réponse”.

BFMTV